

TRICO JARDIN RÉPULSIF

Contre chevreuils, cerfs, biches et autres cervidés

Composition

Composition Graisse de mouton 64,6 g/l (6,5% m/m) en flacon doseur 250 ml. Intrans utilisable en production biologique amateur conformément à la réglementation européenne en vigueur. Description Le Trico Jardin Protecta permet de lutter contre l'abrutissement des cervidés (cerfs et chevreuils) dans les cultures ornementales. Son application assure une croissance sans entrave des plantes à protéger.

Méthode d'application

Secouer le Répulsif Chevreuils Protecta avant application. Mélanger 1 volume de produit avec 3 à 5 volumes d'eau et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur. Le répulsif est conçu pour être appliqué sur les parties à protéger des plantes. Réappliquer 28 à 42 jours plus tard (2 applications maximum en automne et 4 au printemps).

Délai de rentrée: Attendre le séchage complet de la zone.

Appliquer le matin ou le soir durant les journées chaudes (ne pas appliquer durant les heures chaudes en cas d'ensoleillement intensif). Le répulsif doit avoir le temps de sécher sur les feuilles pour former une pellicule durable. Ne pas appliquer en cas de précipitations annoncées. Effectuer un test sur une petite surface des plantes avant de traiter l'ensemble de la culture. L'utilisateur est responsable des risques lors de l'application.

Le pulvérisateur et tous les conteneurs utilisés doivent être nettoyés soigneusement à l'eau et au savon après chaque application.

Dosage

La dose à employer dépend de la densité du feuillage, de la superficie des cultures et de la pression du gibier: 10 à 20 ml de produit dans 30 à 100 ml d'eau pour 10m².



CIBLES

Cervidés
(chevreuils, cerfs, biches, etc.)

PÉRIODE D'APPLICATION

Début avril (contre les attaques estivales)

Début octobre (contre les attaques hivernales)

SURFACE TRAITÉE

Jusqu'à 250 m²

RÉFÉRENCE

RE-ORE-05031: 12/ carton

Nom homologué : TRICO JARDIN/ N°AMM : 2180289

Détenteur de l'AMM : KWIZDA AGRO GMBH, Universitätsring 6, 1010 Wien, Autriche

Composition 64,6 g/l graisse de mouton

Emploi Autorisé dans les Jardins

L'entreprise Armosa SAS est agréée sous le n° IF00065 : distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Ce produit figure sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L. 253-5 et L. 253-7 du Code rural) et sur le site <https://ap.ecocert.com/intrants/?liste=france&l=fr&ok>

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit. UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 : Porter des gants de protection. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

EUH208 : Contient masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas jeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau le produit non utilisé. Dangereux pour les vers de terre et autres organismes du sol.

ARMOSA SAS

209-217 Av de la République,

Parc de la croisée, B1-B2

93800 EPINAY SUR SEINE

T. 04.90.02.16.20

M. info-fr@armosa.eu W. www.armosa.eu

MAJJS180624